



# PROSPECTIVES

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ELEVES DE  
L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

## LA LETTRE DE LA PRESIDENTE

### BUREAU

Présidente :  
Jacqueline GONET

Vice-Présidente :  
Agnès CANNETON

Secrétaire générale :  
Jacqueline PINET

Trésorière :  
Laure MONTEIL

Trésorier-adjoint :  
Paul DEDIEU

### Comité de rédaction

Directeur de publication :  
Paul DEDIEU  
05-53-69-39-20

Rédacteur en chef :  
Jacqueline GONET  
01-56-04-74-91

Cher(e)s Collègues,

J'espère que les vacances se sont bien passées et que vous avez pu profiter du soleil sur votre lieu de villégiature. Bonne rentrée!

Ainsi qu'annoncé en avril, l'assemblée générale aura lieu le samedi 21 octobre à l'IRA, assemblée pendant laquelle auront lieu les élections au conseil d'administration. Nous vous attendons nombreux. Selon le nombre de participants, il sera décidé vers le 13 octobre soit de retenir un restaurant soit d'organiser une soirée dansante. L'information vous sera communiquée le 21 octobre.

Ceux qui désirent participer au scrutin 2000 et qui ne sont pas à jour de leur cotisation doivent régulariser leur situation avant la fin de septembre, surtout s'ils optent pour le vote par correspondance.

J'ai le plaisir de vous informer que l'article que j'avais rédigé à la suite du colloque qui s'est tenu à l'IRA les 2 et 3 décembre 1999 sur la GRH et paru dans le numéro de janvier 2000 a été publié dans les Cahiers de la Fonction Publique d'avril 2000. Cela fait plaisir et permet de faire un peu de publicité à notre Association. Ainsi, certains ont pu lire cet article qu'ils n'avaient pas lu dans notre bulletin...

Autre motif de satisfaction pour les Irarques nantais : après 13 lauréats au concours de CASU, 16 collègues de l'ASU ont été reçus au principalat. Il faut souhaiter qu'en 2001, les anciens de Nantes connaîtront autant de succès et ce, tous ministères confondus et j'ai oublié de citer les 4 personnes devenues conseillers de chambres régionales des comptes et les nombreux lauréats du principalat hors éducation nationale plus un CASU sur liste d'aptitude.

Une nouvelle publication devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année et sera réservée aux adhérents : cet ouvrage sera un dossier spécial sur un sujet qui nous semble particulièrement d'actualité ou sensible. Vous êtes évidemment invités à proposer des sujets : l'équipe ne peut penser à tout.

Le premier dossier sera consacré au harcèlement moral. En effet, ce mal semble se répandre d'une façon inéluctable et devenir un mode de management. Or, si en parler ne résoudra pas le problème ; se taire, c'est en être complice. Personne n'est à l'abri, hélas, et se taire est une forme d'encouragement...

**Au 21 octobre...**

*Habitant une ville, Mantes-la-Jolie, dont la réputation n'est plus à faire grâce aux médias, je considère que la réalité est quelque peu différente. Ma curiosité avait été éveillée pour cette raison, entre autres, à l'annonce de la sortie d'un livre "Ce que je n'ai pas appris à l'ENA" écrit par un jeune maire, passé par l'ENA, à la tête d'une municipalité située en banlieue parisienne, dans une zone sensible. Ayant appris que cet édile, Jean-François COPE, participait à une réunion publique, je m'y suis rendue et à l'issue du débat, je lui ai demandé s'il consentirait à rédiger un article sur son expérience de maire et sur ce qu'il pensait du rôle des fonctionnaires, cadres A, dans ce contexte. Cet article ne recueillera peut-être pas l'unanimité, mais comme tous les articles qui ont été publiés dans ces colonnes depuis plus de 6 ans, il est là pour informer, pas forcément pour plaire.*

\*

\* \*

**- Dans votre livre "Ce que je n'ai pas appris à l'ENA" (éditions Hachette Littérature), vous faites ce constat : "A Paris, dans les ministères et même dans les salons littéraires, l'essentiel est invisible pour les yeux". La scolarité à l'ENA ou dans les IRA ne devrait-elle pas rendre obligatoire un stage dans les banlieues difficiles?**

**Jean-François COPE :** Dans mon livre, j'ai en effet voulu témoigner de mes découvertes et de mon apprentissage. J'ai voulu raconter ces réalités vécues par nombre de nos concitoyens, que les élus locaux connaissent bien mais que le journal de 20 H ne montre jamais et que, malheureusement, on n'apprend pas à l'ENA ou dans les IRA. Des réalités parfois tellement délirantes qu'on a du mal à être cru lorsqu'on les raconte à Paris.

Ce livre est pour moi une sorte de cri du cœur. Je n'accepte plus que Paris vienne donner des leçons de morale à ceux qui, sur le terrain, doivent affronter les problèmes les plus insolubles, en direct et sans parapluie. Il est aussi pour moi un moyen de relater ce que beaucoup d'élus locaux pensent, mais qui n'a pas été suffisamment dit ou écrit. Car la ville de Meaux, où j'ai été élu en 1995, concentre beaucoup de ces grandes difficultés françaises (chômage, insécurité, échec de l'intégration...) qui touchent un nombre sans cesse croissant de nos concitoyens et auxquels il nous appartient d'apporter une réponse.

Un décideur, à mon sens, est d'autant plus à même de préconiser des solutions, de résoudre des problèmes de société, d'avoir une vision stratégique et pertinente pour son pays qu'il s'est frotté à la réalité locale. Dès lors, l'idée de placer les futurs cadres de la fonction publique auprès de décideurs locaux - et tout particulièrement dans les zones sensibles - me semble très utile.

**- Ce que vous n'avez pas appris à l'ENA, pensez-vous que vous l'auriez appris dans les IRA?**

**J-F. C :** Je n'en suis pas sûr! A cette réserve près que la scolarité dans les IRA - pour ce que j'en sais, en tout cas - met peut-être davantage l'accent sur la dimension locale. Et c'est heureux, puisqu'une grande partie des diplômés des IRA travaillent dans les services déconcentrés de l'Etat. A cet égard d'ailleurs, je pense que les fonctionnaires issus des IRA auront un rôle tout particulier à jouer dans les années qui viennent. Car l'action publique va très certainement s'orienter vers davantage de proximité, empruntant pour cela le double canal de la déconcentration et de la décentralisation.

**- Vous écrivez que "le vrai cri de douleur de nos compatriotes, c'est la sécurité au quotidien". Pensez-vous que les enseignements dispensés dans les IRA devraient davantage insister sur ce type de problématique?**

**J-F. C :** Je pense que c'est effectivement vital, si on veut que nos administrés respectent l'Etat et l'administration. Tous les anciens des IRA travaillant dans des préfectures ou sous-préfectures de zones sensibles vous le diront : en matière de sécurité, les deux mots qui reviennent en permanence dans la bouche de nos administrés sont impunité et impuissance. L'impunité des délinquants et l'impuissance des pouvoirs publics à les sanctionner. Le problème, c'est que les acteurs publics sont saturés de ces histoires qu'ils entendent sans cesse sans rien pouvoir répondre de positif ou de

concret. Il ne faut pas s'y tromper : l'insécurité est devenue pour une bonne part de nos compatriotes une véritable obsession. Lors de mes réunions de quartiers comme durant les campagnes électorales, le refrain est le même. Lorsqu'on ouvre le débat avec la salle, les premières questions portent toujours sur l'insécurité. Combien de fois ai-je entendu mes administrés dire : " Monsieur le maire, pour l'emploi, on se débrouillera. Mais pour la sécurité, on ne peut rien faire. Aidez-nous!". Notre devoir d'élu est de tout faire pour éradiquer, ou au moins limiter les effets de ce vice de moins en moins caché de la société française. Car il y a, en France, des gens qui vivent un enfer. Pas parce qu'ils sont pauvres, pas même parce qu'ils sont au chômage, mais tout simplement parce qu'ils ont peur. Et si on sait lutter contre les preneurs d'otages, contre les meurtriers ou les cambrioleurs de banques, on ne sait pas traiter la petite délinquance, celle qui est la plus visible, la plus douloureusement ressentie par nos administrés.

- ***L'Etat, chargé de faire régner l'ordre est "inhibé par le tabou de la sanction", dites-vous.***

**J-F. C** : Intarissables pour parler de prévention, nous sommes en effet incapables d'assumer l'idée de sanction. Voilà pourquoi certains jeunes ne savent plus tracer la frontière entre le bien et le mal : leurs parents démissionnent, les enseignants en ont assez, les policiers et les juges sont débordés. Bref, c'est toute la chaîne de l'autorité qui est disloquée. Il faudra beaucoup de courage politique pour la remettre en état. Pour ce faire, je crois que la République doit réapprendre à punir. La réhabilitation de l'autorité publique est urgente, quitte à choquer les chantages du politiquement correct ou ceux de la pensée unique pour qui la sanction reste un tabou. Mais laissons gronder les moralisateurs pour mieux écouter la vieille dame agressée ou le lycéen racketté! Il y a également ceux qui continuent à penser qu'il vaut mieux ne surtout pas parler de sanction pour augmenter leurs chances de réélection, parce que la prévention est confortable, sans risque en termes d'image. Je pense qu'ils commettent une double erreur, stratégique et morale. Les maires se retrouvent souvent très seuls face au problème de l'insécurité, seuls à porter sur leurs épaules le lourd fardeau des reproches concentrés de nos administrés.

- ***Quel message voudriez-vous faire passer aux anciens élèves de l'IRA de Nantes sur cette question de l'insécurité ?***

**J-F. C** : Un message de pragmatisme. L'administration ne progressera en efficacité que si elle accepte de tordre le cou à ses propres tabous. Quatre années et demi d'exercice de mon mandat de maire m'ont fait beaucoup évoluer dans le domaine de la sécurité. C'est certainement le domaine dans lequel je me suis le plus débarrassé de mes habits d'étatiste forcené, revêtus à l'ENA. Je supporte en effet de moins en moins l'inefficacité de l'Etat dans les missions qui sont naturellement les siennes. Mais, plutôt que de bougonner dans mon coin sur cette impuissance publique, je me suis dit que, peut-être, je pouvais y faire quelque chose. J'ai voulu, dans mon livre, décrire cette conversion. Peu après mon élection en 1995, après avoir pris la mesure de la situation, j'ai enclenché un processus de recrutement de policiers municipaux formés à la sécurité de proximité de jour. En bonne complémentarité avec la police nationale, ils ont permis de contenir la montée de la délinquance dans les quartiers commerçants de la ville. Deux ans après, j'ai lancé un débat avec les élus et les habitants sur l'opportunité d'un îlotage de nuit, dans les quartiers difficiles, de policiers municipaux armés. Au terme de ce débat et d'une longue réflexion, je me suis résolu à lancer un programme de recrutement de policiers municipaux, patrouillant la nuit, avec une formation spécifique au port et à l'utilisation d'armes à feu. Mais il faudra sans doute aller plus loin et envisager de donner aux maires des grandes villes de véritables compétences en matière de police de proximité.

**- Quelles sont, au quotidien, les relations d'un maire avec ses administrés?**

**J-F. C** : Un élu se demande toujours s'il est perçu comme une "star" locale ou un valet de pied à la disposition permanente de ses administrés, qui sont aussi ses électeurs! En fait, il est un peu les deux. Ainsi, je me souviendrai toujours de ce matin où une dame m'a réclamé un autographe tout en me disant : "Vous êtes encore plus beau en vrai qu'en photo"; pas le temps de savourer le compliment puisque, quelques minutes plus tard, je me faisais insulter par deux jeunes, l'un disant à l'autre d'une voix suffisamment forte pour que je l'entende : "Tu vois, sa Safrane, c'est ton père qui la lui a payée avec ses impôts...". Avec ces anecdotes et bien d'autres, j'ai voulu ainsi montrer dans "Ce que je n'ai pas appris à l'ENA" combien le métier de maire est à la fois passionnant et difficile. Il nécessite beaucoup de temps et une grande écoute. Une grande patience aussi. On doit être disponible sept jours sur sept et on est tantôt considéré comme un médecin ou un guérisseur, tantôt comme un confident ou un confesseur et parfois même, comme une femme de ménage.

**FELICITATIONS**

à nos collègues nommés :

\* chevaliers de la légion d'honneur (JO du 14/07/00)

Danièle **GENTRIC** (78/79)

Gildas **LE COZ** (75/76)

\* chevaliers de l'ordre du mérite (JO du 16/05/00)

Roselyne **FARGES** (81/82)

Jean-Pierre **HOURCADE** (79/80)

Jean **LALANNE** (83/84)

Annie **PODEUR** (77/78)

